

## Commission des CDV

### Sous-commission des Clubs de Plan d'eau d'intérieur

#### **Compte rendu de la réunion du mardi 6 avril 2021**

**Présents :** Jonathan COMMISSAIRE (CVRL), Virginie RUDOWSKI (Thoux St Cricq), Patrick DEMISELLE (CVTG82), Dominique PARIS (Pareloup), Thierry ALVERNHE (Carmaux), Vincent GHORIS (Président de la Commission des CDV), Paul Edouard DESPIERRES (Président de la Ligue Occitanie), Jean-François IMBERT (Président de la sous-commission CPEI)

**Excusés :** Jean-Paul FINAZZI (CV RIEUX)

Les discussions de ce premier tour de table se sont articulées autour des sujets suivants :

1- La définition de la commission CDV et de la sous-commission CPEI

*Rappel du rôle de la commission des CDV*

Vincent Ghoris a, en introduction, tenu à rappeler que la Commission CDV est une force de proposition.

Le domaine de compétence de cette commission se compose de 4 espaces :

Le Gard, l'Hérault, le secteur Aude/Pyrénées Orientales et le secteur des CPEI

*Rôle de la sous-commission des CPEI*

Emettre des idées et des propositions propres aux CPEI que la Ligue peut reprendre en donnant les moyens de les réaliser

*Constitution*

La sous-Commission est constituée des représentants de CPEI mentionnés plus haut, mais la liste n'est pas limitative

2- Les problèmes rencontrés par les CPEI

Les discussions ont porté sur certains des grands problèmes que rencontrent les CPEI :

- la faiblesse du **bénévolat** qui est une caractéristique commune du monde associatif actuel dans notre pays ainsi que le *turnover* des bénévoles.
- la formation des bénévoles :  
Les représentant présents des CPEI ont souhaité que la Ligue s'investisse en premier dans la **formation des bénévoles** en matière administrative (gestion de club, élaboration de dossier de demande de subvention, relationnel avec les élus locaux).
- Une formation des **bénévoles à l'animation et à l'arbitrage** (en relation avec la Commission Formation de la Ligue) a été également souhaitée.
- Sur le **plan sportif** (en relation avec la Commission sportive de la Ligue), la discussion a portée ensuite sur le rôle de la Ligue pour favoriser l'**organisation d'épreuves**, soit intra club (type : animations de club), soit en partenariat avec des clubs voisins (il a été évoqué le principe actuel de type d'épreuves entre clubs de l'ancienne Ligue MP) en souhaitant que cela soit élargi au reste du territoire de la Ligue Occitanie sous la forme d'un petit championnat CPEI.

Pour l'organisation de ces épreuves inter clubs, un principe de mise en commun d'un support doit être envisagé ainsi que le choix d'un plan d'eau central à tous les clubs (Ganguise par exemple).

Un calendrier de ces épreuves doit tenir compte des spécificités saisonnières des clubs (niveau d'eau).

Un projet d'entraînement mixte Littoral/intérieur doit (ou peut) être envisagé.

### 3- la définition d'axes de travaux prioritaires

- a. organisation sportive : rencontres, championnat, .....
- b. la multi-activité : club, loisirs, école,.....
- c. les supports à privilégier
- d. les besoins : humains, matériel, communication, .....

---

## **Prochaine réunion :** **mardi 27 avril 2021 à 18h30, par vision conférence**

### L'ordre du jour sera :

1. les souhaits et projets fédérateur de la CPEI :
  - a. la formation des bénévoles en matière administrative (demande de subvention)
  - b. l'organisation d'épreuves interclubs CPEI et possible mise ne place d'un championnat des plans d'eau intérieurs (période, lieu central, support retenu)
  - c. ....autres propositions
2. les déterminations des, ou du, représentants à la commission des CDV